

NORME INTERNATIONALE

ISO
8459-1

Première édition
1988-07-01



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Documentation — Répertoire des éléments de données bibliographiques —

Partie 1: **iTeh STANDARD PREVIEW** Applications au prêt-inter (standards.iteh.ai)

Documentation — Bibliographic data element directory — 1:1988

Part 1: Interloan applications
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6582a5b4-0576-4dcd-8d02-a41086b0ca88/iso-8459-1-1988>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8459-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Documentation*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6582a5b4-0576-4dcd-8d02-a41086b0ea88/iso-8459-1-1988>

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Documentation — Répertoire des éléments de données bibliographique —

Partie 1: Applications au prêt-inter

0 Introduction

Les échanges de données servent surtout à initialiser ou à poursuivre une procédure. La transmission des données nécessaires au déroulement d'une procédure exige que les éléments de données des messages échangés soient parfaitement compréhensibles pour les participants.

La présente partie de l'ISO 8459 décrit, sous forme de répertoire, les éléments de données qui sont utilisés dans les procédures ou applications bibliographiques. Elle donne en plus des illustrations des relations existant entre les éléments de données ainsi que des exemples de leur utilisation pratique.

Les éléments de données que peut comporter une transaction de prêt-inter sont présentés de quatre façons comme suit :

- a) Un répertoire des éléments de données (chapitre 4); les valeurs des codes et les descriptions des types de messages (A.1), des types de dates (A.2) et des types d'états d'avancement (A.3) sont également données dans l'annexe A qui fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO 8459.
- b) Un index (chapitre 5) qui englobe les noms, les mots-clés et les synonymes des éléments de données, des groupes d'éléments de données et des valeurs des éléments de données, y compris les noms assignés à des messages, des types de dates et des types d'états d'avancement particuliers.
- c) Une présentation structurée (chapitre 6) qui regroupe les éléments semblables de façon hiérarchique.
- d) Un tableau des messages (chapitre 7) indiquant les éléments de données qui se rattachent à des messages de prêt-inter particuliers.

Des exemples sur l'utilisation de la présente partie de l'ISO 8459 sont donnés dans l'annexe B qui ne fait pas partie intégrante de la présente partie de l'ISO 8459.

La présente Norme internationale est la première partie d'une série qui constitue le répertoire complet des éléments de données destinés à un usage bibliographique. La présente partie de l'ISO 8459 est destinée surtout aux nouveaux systèmes de prêt-inter.

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8459 détermine et décrit les éléments de données nécessaires à un échange de données entre organismes prêteurs et emprunteurs. Elle identifie également les messages et leurs éléments de données qui sont utilisés dans les transactions de prêt-inter.

Elle s'applique aussi bien aux messages transmis sur un bulletin imprimé, avec comme vedettes les noms des éléments de données, qu'aux messages transmis par voie automatisée.

La structuration des éléments de données en message dépasse le cadre de la présente partie de l'ISO 8459.

2 Références

ISO 639, *Code pour la représentation des noms de langue*.

ISO 2108, *Documentation — Système international pour la numérotation des livres (ISBN)*

ISO 2709, *Documentation — Disposition des données sur bande magnétique pour l'échange d'informations bibliographiques*.

ISO 3297, *Documentation — Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN)*.

3 Définitions

Dans le cadre de la présente partie de l'ISO 8459, les définitions suivantes sont applicables.

3.1 élément de données: Unité de base d'information identifiable et définissable. Elle est identifiée par un nom d'élément de données symbolisé par une étiquette et comporte une ou plusieurs valeurs exprimant un fait particulier.

3.2 étiquette: Identificateur qui remplace le nom d'un élément de données ou le nom d'un groupe d'éléments de données.

3.3 groupe d'éléments de données: Ensemble d'éléments de données connexes.

3.4 message: Combinaison structurée d'éléments de données dans le cadre d'une transaction de prêt-inter.

3.5 nom d'un élément de données: Un ou plusieurs mots dans un langage naturel servant à identifier un élément de données.

3.6 nom d'un groupe d'éléments de données: Un ou plusieurs mots dans un langage naturel servant à identifier un groupe d'éléments de données.

3.7 prêt-inter: Prêt d'un ou de plusieurs documents d'un organisme à un autre, ou fourniture d'un substitut du (des) document(s) demandé(s).

3.8 répertoire d'éléments de données: Liste d'éléments de données avec, au besoin, une indication de leurs valeurs.

3.9 représentation: Façon d'exprimer une valeur particulière d'un élément de données à l'aide d'un ou de plusieurs chiffre(s), lettre(s) ou symbole(s).

3.10 valeur d'un élément de données: Fait exprimé sous forme de codes, de chiffres ou de langage naturel et cor-

respondant à la description ou à la représentation d'un élément de données.

4 Répertoire

Le répertoire indique le nom et la définition des éléments de données et des groupes d'éléments de données utilisés dans les transactions de prêt-inter. Les données relatives à chaque élément de données ou à chaque groupe d'éléments de données sont présentées en quatre colonnes distinctes avec les en-têtes étiquette, nom, description, représentation. Une «étiquette» est utilisée pour identifier un élément de données aussi bien qu'un groupe d'éléments de données. «Nom» veut dire «nom d'un élément de données» ou «nom d'un groupe d'éléments de données». Le nom d'un groupe d'éléments de données est imprimé en caractères gras pour le distinguer du nom d'un élément de données. La colonne «description» comprend une définition pour chaque élément ou groupe d'éléments; ceux-ci sont suivis d'une liste des étiquettes correspondantes qui appartiennent au groupe. La colonne «représentation» comprend des explications au sujet des conventions et des normes qui servent à représenter les valeurs applicables à un élément de données ou à un groupe d'éléments de données ainsi que des échantillons de valeurs le cas échéant.

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Étiquette	Nom	Description	Représentation
001	Identification du message	Information servant à identifier un message particulier. Identificateur de groupe pour les éléments de données 002 à 004.	
002	Type de message	Expression ou code identifiant la fonction d'un message.	Communicable sous forme de texte ou de code. (Voir A.1.)
003	Date	Année, mois et jour de l'envoi d'un message au sujet d'un document de prêt-inter.	Utilisé également avec le type de date (élément de données 151). Voir A.2 au sujet des types de dates qu'on peut utiliser avec la date.
004	Timbre dateur	Heure de l'envoi ou de la réception d'un message.	Sert, dans les systèmes automatisés, à indiquer le moment exact (heure, minute, seconde) d'une transaction.
005	Numéro de demande	Numéro identifiant tous les messages liés à une même demande de prêt. Identificateur de groupe pour les éléments de données 006 à 007.	Numéro normalement attribué par l'organisme ou le client qui présente la demande, suivant les coutumes locales, bien qu'un régime national normalisé soit possible. Il convient d'utiliser un seul numéro pour chaque demande de prêt-inter et pour tous les messages subséquents liés à cette demande. Il convient d'utiliser les deux numéros de demande (local et normalisé) pour une même demande de prêt-inter uniquement en cas de nécessité absolue.
006	Numéro de demande local	Numéro attribué par un organisme particulier, suivant des coutumes locales, qui identifie tous les messages liés à une même demande de prêt.	
007	Numéro de demande normalisé	Numéro attribué suivant l'usage national ou international, qui identifie tous les messages liés à une même demande de prêt.	
010	Description du document	Information servant à identifier le document, comportant normalement des éléments descriptifs et des vedettes. Un document peut faire partie d'une publication hôte ou être un document autonome. Identificateur de groupe pour les éléments de données 011 à 038 et 090.	

Étiquette	Nom	Description	Représentation
011	Auteur	Nom de la personne ou de la collectivité responsable du contenu intellectuel ou artistique d'un document, y compris les compositeurs, les créateurs et ceux qui sont à l'origine d'un document.	Certains usages nationaux exigent que le nom de l'auteur soit structuré, la structuration du nom étant un aspect pratique pour l'accès aux fichiers. Toutefois, la présente Norme internationale ne traite pas de cette question.
012	Titre	Nom d'un document sous forme d'un ou de plusieurs mots permettant de l'identifier.	
013	Collection	Nom donné à plusieurs publications distinctes dont chacune possède un titre propre ainsi qu'un titre collectif applicable à l'ensemble du groupe ou du sous-groupe.	
015	Niveau bibliographique	Mot ou code servant à caractériser la forme bibliographique sous laquelle se présente un document.	Cet élément de données est nécessaire lorsqu'il s'agit d'identifier des éléments de données qui décrivent le document hôte et des éléments de données qui décrivent des parties d'un tout quand, par exemple, une demande est présentée relativement à un article dans une publication en série ou à une communication lors d'une conférence. Les valeurs possibles comprennent: 0 monographie 1 publication en série 2 partie composante 3 publication hôte
017	Support physique	Mot ou code qui identifie le support sur lequel le document a été produit.	Les supports comprennent: 0 imprimé 1 microfilm 2 microfiche 3 enregistrement sonore 4 film et/ou enregistrement vidéo 5 données lisibles par machine 6 objet tridimensionnel 7 tactile (braille, etc.) 8 manuscrit 9 multimédia 10 autre
018	Format du document (caractéristiques techniques)	Caractéristiques techniques précisant l'utilisation du document, par exemple la largeur d'un film cinématographique, le taux de réduction d'un microfilm, la vitesse de lecture et le nombre de canaux sonores (stéréophonie, monophonie) des disques sonores, etc.	
021	Édition	Tous les exemplaires d'un document produits à partir d'une même matrice ou d'un cliché assez identique, ayant le même contenu et, dans le cas des non-livres, publiés par une agence ou une groupe d'agences d'édition.	
022	Lieu de publication	Endroit où se trouve l'éditeur ou, à défaut, l'imprimeur, le distributeur ou le fabricant.	
023	Éditeur	La ou les personne(s) ou le ou les organisme(s) responsable(s) de la publication d'un document.	
024	Date de publication	Année et, s'il y a lieu, mois et jour de publication d'un document.	
025	Pagination	Les pages extrêmes d'un document qui fait partie d'un autre document.	
026	Désignation du volume	Identificateur d'une unité physique d'une publication en série ou d'une monographie en plusieurs volumes.	
027	Désignation du fascicule	Nombre, lettre ou mot qui identifie un fascicule d'un document publié par parties ou dont les volumes sont publiés par parties.	

Étiquette	Nom	Description	Représentation
028	Nombre de volumes	Nombre d'unités physiques, y compris les fiches, les bobines, les disques sonores, les vidéocassettes, les ensembles, les disquettes, etc., qui constituent un document.	Les caractéristiques techniques indiquant le type de machines requises pour utiliser un document sont spécifiées dans l'élément d'information 018.
029	Dimensions du document	Dimensions physiques d'un document, par exemple la hauteur d'un livre, la hauteur et la largeur d'une carte, le diamètre d'un disque sonore, etc.	
030	Valeur du document	Côut approximatif de remplacement ou indication de la valeur estimée du document.	
031	État physique	Description de l'état physique du document.	
032	Endommagé au moment de la réception	Mention qu'un document a été reçu endommagé ou incomplet.	
033	Défauts techniques	Défauts remarqués par l'organisme emprunteur au moment d'utiliser un document.	
034	Numéro d'identification du document	Codes alphanumériques servant à identifier un document. Identificateur de groupe pour les éléments de données 035, 036 et 082.	Voir l'ISO 2108. Un ISSN peut également être attribué à une collection de monographies. Voir l'ISO 3297. Y compris le numéro d'inventaire lorsqu'il est utilisé comme moyen de localisation sur les rayons.
035	ISBN	Numéro international normalisé du livre attribué à une monographie.	
036	ISSN	Numéro international normalisé des publications en série attribué à un titre de périodique.	
037	Cote topographique	Notation attribuée à un document et indiquant son emplacement au sein de l'organisme auquel appartient le document.	
038	Numéro de l'exemplaire	Un ou plusieurs chiffres et/ou lettres ajoutés à la cote d'un document et servant à distinguer différents exemplaires du même document.	
040	Vérification bibliographique	Sources utilisées ou potentiellement utiles en vue d'identifier ou de localiser un document, y compris les remarques concernant l'exactitude des données. Identificateur de groupe pour les éléments de données 041 à 045 et 076.	
041	Source bibliographique	Toute source servant à identifier ou localiser un document.	Ce renseignement est normalement fourni par l'organisme demandeur. L'organisme qui reçoit la demande doit parfois vérifier la description du document (élément d'information 040) et transmettre parfois ce renseignement à l'organisme demandeur.
042	Source de vérification	Source faisant autorité quant aux données bibliographiques et servant à identifier ou à localiser un document.	
043	Sources consultées	Liste des sources bibliographiques, y compris les catalogues collectifs, qui ont été consultées en vue d'identifier ou de localiser le document demandé en prêt.	
044	Localisations possibles	Liste des organismes qui sont susceptibles de posséder le document demandé.	
045	Degré de vérification bibliographique	Remarques de l'organisme qui reçoit la demande quant à l'exactitude des éléments de données qui servent à identifier le document, y compris les contradictions entre son signalement dans la demande et celui dans la source de vérification (élément de données 042).	
050	Identification du client	Identification de la personne pour qui un document a été demandé. Identificateur de groupe pour les éléments de données 051 à 055 et 159 à 164.	

Étiquette	Nom	Description	Représentation
051	Nom du client	Nom de la personne pour qui le document a été demandé.	Forme codée du nom (élément d'information 061) et de l'adresse (élément d'information 159) d'un organisme.
052	Identificateur du client	Nombre ou code servant à identifier le client de façon unique.	
054	Affiliation du client	Nom de l'organisme auquel le client est rattaché.	
055	Fonction du client	Situation professionnelle ou poste du client.	
059	Identification du participant	Données identifiant chacun des organismes impliqués dans une transaction de prêt-inter et précisant la fonction de celui-ci. Identificateur de groupe pour les éléments de données 061 à 070, 079, 080 et 159 à 164.	
060	Identification de l'organisme	Identification d'un organisme qui participe à une transaction de prêt-inter. Identificateur de groupe pour les éléments de données 061 à 063 et 159 à 164.	
061	Nom de l'organisme	Mot, phrase ou sigle qui identifie un organisme participant à une transaction de prêt-inter.	
062	Timbre officiel de l'organisme	Un dessin, un sigle ou un autre moyen placé sur la demande de prêt-inter et servant à identifier un organisme de façon officielle.	
063	Symbole de l'organisme	Nombre(s) ou lettre(s) ou un code servant à identifier de façon unique et en abrégé un organisme quelconque.	
065	Adresse de réseau de télécommunication	Un numéro servant à identifier un appareil au sein d'un réseau de communication. Identificateur de groupe pour les éléments de données 066 à 070.	
066	Numéro de téléphone	Numéro unique attribué à une ligne téléphonique.	
067	Numéro de télex	Numéro unique attribué à un télex.	
068	Numéro de courrier électronique	Numéro unique attribué à une boîte ou un service de messagerie électronique.	
069	Identification de l'utilisateur d'un système	Numéro ou code unique attribué à un participant d'un réseau de communication.	
070	Numéro de télétext	Numéro unique attribué à un récepteur de télétext dans un système de transmission de télétext.	
071	Identification de l'agent de prêt-inter	Identification de la personne qui confirme la validité de la demande de prêt. Identificateur de groupe pour les éléments de données 072 à 075.	
072	Nom de l'agent de prêt-inter	Nom de la personne qui confirme la validité d'une demande de prêt.	
073	Signature de l'agent de prêt-inter	Nom écrit par la personne même qui confirme la validité d'une demande de prêt.	
074	Fonction de l'agent de prêt-inter	Fonction ou poste de la personne qui confirme la validité d'une demande de prêt.	
075	Numéro d'identification de l'agent de prêt-inter	Numéro ou code unique servant à identifier la personne qui confirme la validité d'une demande de prêt.	

Étiquette	Nom	Description	Représentation
076	Responsable du contrôle	Nom ou identification de la personne qui vérifie l'information servant à identifier le document.	
079	Rôle joué par l'agent de prêt-inter	Un mot ou un code identifiant le participant à une transaction de prêt-inter comme étant l'expéditeur, l'intermédiaire ou le destinataire du message.	Cet élément de données est utilisé pour identifier les fonctions ou rôles suivants : 0 expéditeur 1 destinataire 2 intermédiaire
080	Fonction de prêt-inter	Un mot ou un code qui précise la fonction de prêt-inter ou le rôle joué par un organisme de prêt-inter.	Cet élément de données est utilisé conjointement avec l'identification de l'organisme (éléments de données 060 à 063) pour indiquer qu'il s'agit : 0 d'un organisme destinataire 1 d'un organisme prêteur 2 d'un organisme demandeur 3 d'un organisme emprunteur 4 d'un organisme incapable de satisfaire la demande 5 d'une localisation ou source possible Il est aussi utilisé conjointement avec l'identification de l'agent de prêt-inter (éléments de données 071 à 075) pour indiquer que l'agent est un employé de l'organisme prêteur ou demandeur. Il est utilisé conjointement avec l'élément de données d'autorisation de prêt (élément de données 123) pour indiquer si l'autorisation a été donnée par l'organisme prêteur ou emprunteur.
081	Service requis	Un nom ou un code désignant le genre de service de prêt-inter requis.	Les genres de services possibles comprennent : 0 prêt 1 localisation 2 localisation et prêt 3 reproduction 4 prêt ou reproduction
082	Type de numéro	Un nom ou un code servant à identifier le schéma du numéro.	Les schémas de numéros possibles comprennent : 0 numéro de brevet 1 CODEN 2 bibliographie nationale 3 autre
090	Organisme responsable	Une collectivité ou un organisme qui a publié le document ou qui a participé à sa rédaction.	
100	Conditions de la demande	Conditions associées à la demande de prêt-inter d'un document. Identificateur de groupe pour les éléments de données 101 à 103, 108 à 113, 124, 125 et 150.	
101	Type de recherche	Indication de l'effort à faire pour obtenir le document demandé.	Les directives possibles comprennent : 0 ne pas transmettre la demande à un autre organisme 1 transmettre à des organismes nationaux, au besoin 2 transmettre à des organismes internationaux, au besoin
102	Temps de réponse	Un nom ou un code indiquant le temps de réponse exigé.	Les temps de réponse possibles comprennent : 0 24 heures 1 1 semaine 2 1 mois
103	Choix de substitut	Indication qu'un autre document peut ou ne peut pas être substitué au document demandé.	Les instructions possibles comprennent : 0 le document demandé précisément 1 impression ou édition antérieure 2 impression ou édition ultérieure 3 n'importe quelle impression ou édition 4 édition dans une autre langue 5 même domaine

Étiquette	Nom	Description	Représentation
104	Langue	Indication par l'organisme demandeur d'un document requis dans une langue donnée.	Les spécifications possibles comprennent: ar arabe be biélorusse Les symboles alphabétiques sont tirés de l'ISO 639.
108	Acceptation d'une reproduction	Conditions selon lesquelles l'organisme demandeur accepte une reproduction du document demandé.	Les instructions possibles comprennent: 0 si le coût est inférieur à $x =$ (montant à préciser) 1 si le prêt n'est pas possible
109	Type de reproduction	Forme physique de la reproduction du document demandé.	Les formes comprennent: 0 positif de microforme 1 négatif de microforme 2 positif de photocopie 3 négatif de photocopie 4 autre
110	Conditions d'emprunt	Indication par l'organisme-demandeur de certaines exigences ou conditions dont il souhaite bénéficier pour l'utilisation du document demandé.	Les exigences possibles comprennent: 0 le temps durant lequel le document est requis 1 l'emploi à domicile est essentiel 2 autre
111	Respect du copyright	Engagement du client à respecter les termes du copyright. Identificateur de groupe pour les éléments de données 003, 112, 113 et 151.	
112	Déclaration de respect du copyright	Déclaration que le document demandé est requis uniquement à des fins de recherche ou d'étude privée.	
113	Signature du client	Le nom du client écrit par le client lui-même.	
114	Conditions de fourniture	Conditions applicables à la fourniture du document demandé. Identificateur de groupe pour les éléments de données 115 à 118 et 124.	
115	Fonction de fourniture	Un mot ou un code qui précise la fonction ou le rôle joué par un organisme de prêt-inter.	La responsabilité de la fourniture peut relever de: 1 l'organisme prêteur 2 l'organisme demandeur 3 l'organisme emprunteur
116	Mode de transport	Moyen de transport du document.	Les valeurs possibles comprennent: 0 tarif des livres/marchandises ferroviaires 1 envoi express affranchi 2 poste aérienne/marchandises aériennes 3 messagerie 4 courrier recommandé 5 poste certifiée 6 taxi 7 camion 8 autre
117	Frais de transport	Coût de transport du document demandé depuis et/ou vers l'organisme prêteur.	Le montant devrait être précédé d'un symbole monétaire si l'unité monétaire utilisée n'est pas évidente.
118	Frais d'assurance	Coût de l'assurance souscrite contre la perte ou l'endommagement du document emprunté.	Le montant devrait être précédé d'un symbole monétaire si l'unité monétaire utilisée n'est pas évidente.
122	Mode de paiement	Moyen choisi par l'organisme emprunteur pour régler le montant de la transaction de prêt-inter.	Les exemples comprennent: 0 coupons annexés au bulletin de demande 1 port annexé sous forme de timbres-poste 2 compte de dépôt 3 chèque ou mandat postal 4 autre
123	Autorisation de prêt	Déclaration que le prêt a été accordé.	Voir aussi les éléments de données 071 et 080.

Étiquette	Nom	Description	Représentation
124	Instructions de poste aérienne	Demande faite par l'organisme emprunteur ou prêteur que le document soit envoyé par poste aérienne.	Cet élément de données fait partie des groupes d'éléments de données 114 et 140.
125	Coût maximal	Montant maximal à verser pour un prêt.	
126	Numéro de compte	Le numéro d'un compte débité ou crédité.	
130	Conditions du prêt	Conditions qui régissent le prêt ou la prolongation du prêt d'un document. Identificateur de groupe pour les éléments de données 131 à 150.	
131	Possibilités de prêt	Mention indiquant si le document demandé peut être prêté et à quelles conditions il peut être emprunté, y compris les raisons de l'impossibilité d'un prêt.	Exemples de réponses et de conditions pour les cas positifs: 0 prêt à domicile permis 1 consultation sur place 2 reproduction interdite 3 autre Exemples de réponses et de conditions pour les cas négatifs: 4 utilisé/prêté 5 exclu du prêt 6 à la reliure 7 aucun exemplaire conservé par l'organisme 8 introuvable 9 qualité de reproduction inadéquate 10 en cours de traitement 11 autre Ces valeurs d'éléments de données peuvent être regroupées en quatre catégories: empruntable, empruntable moyennant restrictions, non empruntable et non empruntable pour telle raison.
135	Frais de reproduction	Coût de reproduction du document.	Cet élément de données, transcrit en langage naturel, peut figurer plus d'une fois dans un message de prêt-inter et peut servir à préciser (ou à insister sur) un ou plusieurs éléments de données; il peut aussi servir à ajouter un renseignement non compris dans certains éléments de données.
136	Coût du prêt	Montant demandé, reçu ou facturé par l'organisme prêteur pour le prêt du document lui-même.	
139	Avis de non-reception	Déclaration que l'organisme emprunteur doit faire pour avertir l'organisme prêteur si le document demandé n'a pas été reçu.	
140	Instructions de retour	Instructions de l'organisme prêteur concernant les modalités de retour du document. Identificateur de groupe pour les éléments de données 124 et 141.	
141	Emballage réutilisable	Indication du prêteur à l'intention de l'emprunteur que le même emballage qui a servi à l'envoi du document doit être utilisé pour le retourner.	Voir A.2.
150	Remarques	Tout renseignement pertinent qui n'est pas compris dans un élément quelconque.	
151	Type de date	Un mot ou un code qui identifie une activité ou condition qui aura lieu ou qui a eu lieu à une date précise.	
152	État d'avancement	Un mot ou un code qui identifie l'état d'avancement d'une transaction de prêt-inter.	Voir A.3.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8459-1:1988

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6582a510-4108-6b0e-a41086b0e88/iso-8459-1-1988>

Étiquette	Nom	Description	Représentation
153	Code de représentation	Un code qui indique comment un élément de données est exprimé.	Les indications possibles comprennent : 0 texte 1 codé 2 illustré Ce code sert à indiquer la forme d'enregistrement d'un élément de données, s'il y a lieu, et lorsque la forme n'est pas précisée sur l'étiquette ou dans le nom de l'élément de données. Ce renseignement codé peut aussi prendre la forme d'une étiquette distincte ou d'un qualificatif, d'un indicateur ou d'un code de sous-zone selon la structure d'information utilisée dans le message.
154	Code de modification de données	Un code qui sert à indiquer une modification de la façon dont un élément de données est exprimé.	Les valeurs possibles comprennent : 0 traduit 1 translittéré
159	Adresse	Un code ou une expression précisant la localisation géographique ou le lieu où se trouve une personne ou un organisme. Identificateur de groupe pour les éléments de données 160 à 164.	Cet élément de données peut être utilisé conjointement avec le nom de l'organisme (élément de données 061) ou le nom du client (élément de données 051). Pour les adresses de réseau de télécommunication, voir les éléments de données 065 à 070.
160	Rue et numéro civique	Un numéro et une expression utilisés pour identifier la localisation d'un bâtiment dans une zone urbaine ou rurale.	
161	Ville	Une expression utilisée pour identifier une localité.	
162	Pays	Une expression utilisée pour identifier un pays.	
163	Code postal	Un code permettant d'identifier une zone précise à l'intérieur d'une ville ou d'une autre section géographique.	
164	Boîte postale	Un numéro de casier attribué par le bureau de poste.	Peut s'utiliser conjointement avec un organisme (élément de données 060) ou un client (élément de données 050).

5 Index

Les entrées de l'index englobent les noms, les mots-clés et les synonymes des éléments de données, des groupes d'éléments de données et des valeurs (c'est-à-dire des codes) des éléments de données qui se trouvent dans le répertoire ainsi que les noms, les mots-clés et les synonymes des messages particuliers, les types de dates et les rapports d'avancement énumérés dans l'annexe A. Les entrées sont classées dans l'ordre alphabétique; les noms des groupes des éléments de données sont imprimés en caractères gras. L'étiquette ou l'annexe et le code entre parenthèses (le cas échéant) relatifs à l'entrée se trouvent dans la colonne de droite intitulée «référence».

Entrée	Référence
acceptation d'une reproduction	108
adresse	159
adresse de réseau de télécommunication	065
affiliation du client	054
agent de prêt-inter, fonction de l'	074
agent de prêt-inter, identification de l' (identificateur de groupe)	071
agent de prêt-inter, nom de l'	072

Entrée

Référence

agent de prêt-inter, numéro d'identification de l'	075
agent de prêt-inter, rôle joué par l'	079
agent de prêt-inter, signature de l'	073
annulation	A.3 (07)
annulation, avis d'	A.1 (15)
article, indication d'	015 (2)
assurance, frais d'	118
auteur	011
autorisation de prêt	123
avancement, état d'	152, A.1 (19), A.3
avis d'annulation	A.1 (15)
avis d'échéance	A.1 (11)
avis d'expédition	A.1 (03)
avis de condition	A.1 (06)
avis de retard	A.1 (05)
avis de non-réception	139
avis de nouvelle tentative	A.1 (07)
avis de perte ou d'endommagement	A.1 (16)
avis de réponse à venir	A.1 (08)
avis de retour	A.1 (13)
avis de retransmission	A.1 (04)